



LIVRET D'ACCUEIL

Pôle Cancérologie
Service d'Onco-Hématologie
Hôpital de jour



Salles de soins du service de cancérologie



Présentation du service et de l'équipe



Le service de cancérologie est situé au rez-de-chaussée du bâtiment TEMPO.

Le service est composé de 2 unités :

- **Une unité d'hospitalisation** complète comprenant 7 chambres individuelles.
- **Une unité d'hôpital de jour** comprenant des chambres de deux à trois fauteuils médicaux électriques à position variable.

Une équipe pluri-disciplinaire :

- Médecins : gastro-entérologues, pneumologues, hématologues, oncologues,
- Secrétaires,
- Cadre de santé,
- Infirmiers,
- Aides-soignantes,
- Agents de service hospitaliers,
- Des brancardiers,





D'autres intervenants selon vos besoins :

- Un **kinésithérapeute** intervient sur prescription médicale pour les séjours de plusieurs jours,
- Une **socio-esthéticienne** présente en moyenne deux jours par semaine, peut vous apporter des soins de bien-être et vous conseiller (temps gratuits).
- Un **diététicien** et une **assistante sociale** vous rencontreront lors de votre première venue, ils peuvent être amenés à effectuer un suivi si cela est nécessaire,
- Des **psychologues** peuvent vous rencontrer en entretien individuel ou avec votre famille.
- Une **intervenante en activité physique adaptée** présente pour vous conseiller ou vous accompagner dans la pratique d'une activité adaptée à vos besoins afin de maintenir un mode de vie actif. (séance gratuite)

L'**infirmière** nommée par le Centre de Coordination en Cancérologie (3C), vous expliquera le fonctionnement du service. De plus, elle reprendra avec vous les informations données par le médecin concernant votre maladie et le traitement.



Le Passeport et votre identito-vigilance

Une convocation ou un passeport vous sont systématiquement remis, sur lesquels vos prochains rendez-vous sont précisés.

Ce passeport permet d'assurer les mesures d'identito-vigilance.

Être identito-vigilant consiste à vérifier à chaque étape que le soin prodigué s'adresse au bon patient.

Comment ?

- La présentation à chaque venue de la feuille de rendez-vous.
- La photographie prise à votre première venue et dont l'usage est réservé à ces contrôles.
- Les questions du professionnel « quels sont vos noms, prénoms et date de naissance ? »
- Votre attention aux questions qui vous sont posées sur votre identité et votre participation active aux contrôles.

Qui contrôle ?

- La secrétaire lors de votre arrivée ou au téléphone (questions, photographie)
- Tous les professionnels de santé lors des soins ou consultations.

Merci de nous aider à prendre soin de vous. N'oubliez pas votre passeport et présentez-le systématiquement. Déclinez votre identité complète à chaque venue et au téléphone.



Déroulement d'une journée en hôpital de jour

Les traitements se déroulent sur une journée et ne nécessitent pas que vous passiez la nuit à l'hôpital.

Le service d'hospitalisation de jour est ouvert de **8 H à 18 H**. Lors de chaque rendez-vous, vous serez revu(e) systématiquement par un médecin ou le premier jour uniquement s'il s'agit d'une série de plusieurs jours.

En général, il n'est pas nécessaire de venir à jeun sauf indication contraire mentionnée sur votre convocation.

À votre arrivée dans le service, un membre de l'équipe vous accueillera, vous indiquera votre chambre et réalisera éventuellement les examens prescrits par le médecin (prise de sang, analyse d'urine, contrôle de la température, ECG, mise en place de l'accès veineux, etc...).

Lorsque les examens sont effectués par le laboratoire de l'hôpital, il est indispensable que le médecin ait les résultats pour valider votre traitement, ce qui peut générer un temps d'attente.

Habituellement, une ordonnance de prise de sang vous est remise par le médecin afin que vous puissiez réaliser le bilan sanguin la veille de votre traitement.

Dans ce cas-là, il est impératif de téléphoner dans le service **entre 17 H 00 et 19 H 00** le soir de votre prise de sang.

Il est nécessaire de confirmer votre rendez-vous auprès d'un infirmier afin d'évaluer avec vous votre état de santé. Celui-ci informera le médecin, qui pourra juger si vous êtes apte à recevoir le traitement préconisé et le faire préparer par la pharmacie centrale de l'hôpital (URCC : Unité de Reconstruction Centralisée des Cytotoxiques) dans des conditions rigoureuses.

Salle blanche (salle de préparation des chimiothérapies)

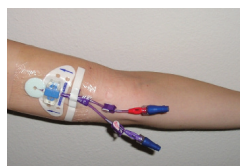


L'administration des traitements se fait de différentes manières :

- En **intraveineux**, par le biais d'un cathéter placé par l'infirmier à chaque séjour
- À l'aide d'un **abord veineux central (CIP Picc line)**
- En **injection sous-cutanée**

Sur prescription médicale, le médecin peut vous proposer :

- La pose d'une chambre implantable (CIP) : il s'agit d'un dispositif sous-cutané placé sous anesthésie locale par un chirurgien au bloc opératoire
- La pose d'un PICC-Line : il s'agit d'un cathéter veineux en matière synthétique, long et souple. Il est inséré au-dessus du pli du coude.



Ces dispositifs restent en place pendant toute la durée de votre traitement et permettent la réalisation en toute sécurité de vos perfusions.

Si votre traitement consiste en l'administration de produits sanguins (globules rouges, plaquettes) c'est **l'Établissement Français du Sang** qui délivre les produits nécessaires et l'infirmier du service qui vous les administre.



Établissement Français du Sang (E.F.S)



Il peut arriver que durant le séjour différents examens, notamment radiologiques ou endoscopiques, soient réalisés à la demande du médecin. Dans ce cas, un brancardier sera chargé de vous accompagner.

Une fois votre traitement terminé, l'infirmier organisera votre retour à domicile. L'infirmière de programmation vous remettra tous les documents nécessaires (ordonnances, convocations prochaines, bon de transport et documents autres...).

Informations pratiques durant votre journée d'accueil



Vous pouvez recevoir des appels téléphoniques durant votre venue. Si vous souhaitez appeler à l'extérieur, nous vous conseillons de vous adresser au personnel du service.



Pour que votre séjour se déroule dans des conditions agréables, nous vous conseillons d'apporter de la lecture ou éventuellement de la musique (avec des écouteurs).



Vous pouvez bien sûr vous faire accompagner par un proche. Nous vous conseillons une tenue confortable, qui puisse se dégrafer facilement pour éventuellement accéder à la chambre implantable.



Un repas est prévu à midi uniquement pour vous. Les accompagnants peuvent se restaurer au relais H ou à l'extérieur de l'hôpital.



Il est essentiel de rester dans le service durant l'administration de la chimiothérapie.



Votre trajet peut être assuré par un taxi ou un transport sanitaire (assis ou allongé) sur prescription médicale, par vous-même ou par un proche.

La vie quotidienne pendant les traitements.

L'entrée de la maladie dans votre vie peut avoir un retentissement sur votre vie personnelle, familiale, professionnelle.

Cependant chaque individu réagit de manière différente et personnelle et il est difficile de donner des conseils d'ordre général.

Sachez que l'équipe soignante (médecins, infirmiers) est là pour vous écouter, vous conseiller et vous orienter éventuellement vers d'autres professionnels. Vous pouvez bénéficier d'un soutien par des ateliers d'éducation thérapeutique (ETP), qui peuvent vous aider à mieux vivre et gérer des symptômes (fatigue, angoisse, insomnie, etc...).

L'activité physique doit être adaptée à votre degré de fatigue : faites vous seconder par votre famille, votre entourage, ou les professionnels. Gardez avant tout toutes les activités qui vous procurent du plaisir (sport, activités manuelles, ou culturelles). Possibilité de participer à des ateliers d'activité physique adaptée (APA).

La prise en charge

Si la maladie qui vous amène à être traité(e) dans le service est inscrite sur la liste des affections longue durée (ALD 30), vous bénéficierez d'une prise en charge à 100 % par la Sécurité Sociale avec exonération du ticket modérateur. La demande de prise en charge à 100 % est faite par le médecin traitant.

Cependant, une participation financière est déduite de vos remboursements pour les consultations, les médicaments, les déplacements... Il s'agit de la participation forfaitaire de 1 euro et de la franchise médicale.

De même, certains frais ne sont pas pris en charge par l'assurance maladie comme le forfait hospitalier (en cas d'hospitalisation d'une nuit ou plus).



C'est ce que l'on appelle **le reste à charge**.

Le travail

La poursuite d'une activité professionnelle est parfois compatible avec le traitement mais plusieurs facteurs doivent être considérés : **pénibilité du travail, lourdeur du traitement, état général du patient**.

Le médecin peut être amené à vous prescrire un arrêt de travail qui est souvent suivi d'une reprise à temps partiel thérapeutique.

Les vacances

Les déplacements sont possibles en fonction du rythme des traitements, de leur tolérance, et des éventuels effets secondaires (notamment la neutropénie). Si vous êtes en arrêt de travail, veuillez vous renseigner sur les formalités.

Les effets secondaires

La chimiothérapie est un traitement général qui a pour objectif de détruire les cellules cancéreuses. Cependant, ce traitement peut provoquer quelques effets secondaires. Nous allons vous lister les principaux en y associant moyens de prévention et de correction. Tous ne surviennent pas, ils peuvent être plus ou moins prononcés en fonction des traitements mais aussi des individus.

N'hésitez pas à en parler au médecin ou au personnel soignant.

1. LES TROUBLES CUTANÉS ET PILEUX

- **Les cheveux**

La chute des cheveux (alopécie) peut être partielle ou totale en fonction des traitements utilisés.

La chute de cheveux partielle

Il existe deux possibilités pour réduire la chute des cheveux :



Le port d'un casque réfrigérant (bonnet glacé)



Le PAXMAN (casque à 4°)

Dans ce cas, mieux vaut avoir les cheveux courts (penser à amener un peigne). Pour votre confort, vous pouvez apporter un coussin cervical, une serviette éponge ou un plaid...

Il est vivement conseillé d'éviter toute agression supplémentaire (permanente, coloration, lavages fréquents, brossage vigoureux).

La chute de cheveux totale

Une ordonnance pour l'achat d'une perruque vous sera remise. Elle permet le remboursement par la Sécurité Sociale d'un montant de 350€. Votre mutuelle peut participer également au remboursement. Nous vous engageons à vous renseigner au préalable. Pour l'achat d'une perruque, vous pouvez vous adresser à votre coiffeur.

Les cheveux tombent entre la 2ème et la 3ème semaine suivant le premier traitement, et tombent en quelques jours. Ils commencent à repousser environ 2 mois après l'arrêt du traitement d'environ 1 cm par mois. Lorsque les cheveux tombent ou repoussent vous pouvez ressentir une légère douleur ou sensation de grattage au niveau du cuir chevelu.

• Les cils, poils pubiens et barbe

Leur chute est variable en fréquence et en importance en fonction des produits utilisés mais aussi des individus. Il n'existe pas de moyen de prévention.

Si toutefois l'absence de cils entraîne des désagréments (irritation), n'hésitez pas à en parler au médecin, un collyre peut quelquefois vous être prescrit.

- **Les ongles**

En fonction des produits utilisés, ils peuvent être fragilisés, devenir striés, colorés ou cassants.

Pour prévenir ces effets secondaires, il est quelquefois recommandé de les protéger avec un durcisseur accompagné d'un vernis opaque à appliquer 3 jours avant et à garder 3 jours après votre traitement sur les ongles des mains et des pieds. Des produits incolores existent également en pharmacie. Des moufles réfrigérées peuvent vous être proposées pendant l'administration de votre traitement.

- **La peau**

Les traitements peuvent quelquefois accentuer une sécheresse cutanée naturelle. Dans ce cas, demandez conseil au médecin pour l'application de laits et crèmes.

La photosensibilisation (coloration de la peau due au soleil) est fréquente avec l'utilisation des produits de chimiothérapie. Il est préférable de s'abstenir de toute exposition prolongée au soleil et se protéger avec une crème « écran total » surtout en période de vacances. Parlez-en avec le médecin.

2. LES TROUBLES DIGESTIFS

• Nausées et vomissements

Les nausées et vomissements sont possibles selon le type de chimiothérapie.

Un traitement préventif vous est d'emblée prescrit., il associe souvent 2 ou 3 médicaments :

- 2 anti-vomitifs : ANAUSIN (métoclopramide), et EMEND,
- 1 corticoïde : OROSOLUPRED ou autre qui ne nécessite aucun régime associé, la durée du traitement étant courte (5 jours) et les doses faibles. Néanmoins, il peut perturber quelquefois l'endormissement du fait de son effet « dopant » --> le prendre le matin et à midi. Il peut provoquer une sensation de chaleur et une rougeur du visage lors de la prise, régressant rapidement, et stimuler l'appétit. Ces effets sont de toute façon passagers et variables d'un individu à l'autre.
- d'autres traitements peuvent être prescrits.

• Troubles du transit

Ils peuvent être induits par la maladie, le traitement de chimiothérapie et /ou par les traitements annexes (traitement préventif ou correcteur des effets secondaires, radiothérapie...).

La constipation

En priorité due à certains médicaments contre la douleur. Elle se traite par les mesures hygiéno-diététiques habituelles (boire 1,5 L par jour, privilégier les légumes verts et les fruits et conserver dans la mesure du possible une activité physique).

En général, votre traitement ne s'accompagne d'aucun régime alimentaire particulier. Nous vous conseillons de manger de manière variée et équilibrée en fonction de vos goûts. Toutefois les viandes crues, poissons crus et fromages au lait crus ne sont pas toujours recommandés (selon les traitements).

Pensez à vous laver les mains.

Seul le traitement par ONCOVIN contre-indique ces conseils et nécessite de suivre un régime strict pendant 5 jours après le traitement, un document spécifique vous sera alors remis.

Si les mesures hygiéno-diététiques ne sont pas efficaces, n'hésitez pas à en parler au médecin qui vous prescrira un traitement.

La diarrhée

Elle est souvent liée au traitement. Elle peut être renforcée par la maladie.

Là encore, quelques conseils hygiéno-diététiques peuvent vous être donnés : boissons abondantes, privilégier le riz, les féculents, les bananes, le coca-cola dégazéifié, éviter le lait et les légumes verts ou les fruits.

Si une diarrhée abondante persiste au-delà de 48 h, prévenez le médecin. La plupart du temps, une ordonnance vous est remise par le médecin pour traiter une éventuelle diarrhée.

• Troubles de l'appétit

Ils peuvent être liés à la maladie et aux traitements. Ils peuvent aller de la perte de l'appétit à une augmentation de l'appétit en passant par des modifications des goûts alimentaires.

Faites part de vos questions et remarques à l'équipe et/ou au médecin qui pourront vous guider, vous conseiller, voire vous proposer l'aide d'un diététicien qui intervient ponctuellement dans le service.

• Mucites et aphtes

La chimiothérapie peut entraîner différentes lésions au niveau de l'intérieur de la bouche ou dans la gorge : des aphtes, une inflammation ou une mycose (infection par un champignon).

Pour éviter ces désagréments, plusieurs conseils :

- Conserver une bonne hygiène buccale par un brossage soigneux des dents 3 fois par jour avec une brosse souple (idem pour les prothèses dentaires).
- Utiliser, lorsque les lésions sont présentes, la solution prescrite par le médecin (souvent à base de bicarbonate) en effectuant 4 à 6 bains de bouche par jour. Éviter d'utiliser les produits du commerce, souvent irritants du fait de la présence d'alcool.
- Éviter les aliments trop épicés susceptibles d'irriter (moutarde, sel, poivre)

Toute lésion apparaissant entre 2 cures doit être signalée au médecin qui peut être amené à prescrire différentes médications (bains de bouche, anti-fongiques, anti-viraux).

• Sensations d'engourdissement ou de fourmillement

Le traitement par OXALIPLATINE peut entraîner des troubles de la sensibilité des extrémités au froid, appelés paresthésies. Il est recommandé le port de gants, de cache-nez, de bonnet, de ne pas manger frais...

3. LES TROUBLES SANGUINS

La chimiothérapie peut faire baisser les 3 types de cellules sanguines produites par la moelle osseuse : globules rouges, globules blancs et plaquettes.

Cette baisse est quasiment constante mais peut être plus ou moins importante en fonction de la pathologie, de la chimiothérapie (produits et doses) et des traitements associés (radiothérapie). Elle reste de toute façon transitoire et se corrige à l'arrêt du traitement.

Elle survient entre le 8ème et le 12ème jour après le traitement. Elle n'a aucune manifestation physique et ne peut être empêchée ou corrigée par aucun régime particulier (alimentaire, activité).

- **Les globules blancs ou leucocytes**

Ils servent à se défendre contre les infections.

Il existe plusieurs sous groupes dont le plus important est les polynucléaires neutrophiles (leur baisse s'appelle une neutropénie).

Lorsque leur nombre baisse de façon importante, le risque de développer une infection est possible. Il est important de surveiller votre température, surtout si vous avez des frissons, sueurs, sensation de chaleur, etc...

Si votre température se situe entre 38° et 38,5°, recontrôlez la une heure après pour alerter (sans prendre de paracétamol sauf si la température > 39°). Il faut appeler votre médecin traitant ou le service qui vous donnera la marche à suivre. Si celui-ci n'est pas joignable, rendez-vous aux urgences.

Il peut-être nécessaire de prescrire des antibiotiques administrés par voie intraveineuse avec une surveillance rapprochée en milieu hospitalier.

Il vaut mieux éviter de prendre des médicaments susceptibles de masquer la fièvre (aspirine, paracétamol). Si toutefois vous deviez en prendre, il est important de vérifier votre température au préalable.

Actuellement, et seulement dans certains cas, le médecin peut être amené à vous prescrire un médicament administré par piqûre sous-cutanée qui a pour but de stimuler la moelle osseuse : il s'agit de facteurs de croissance. Ces produits peuvent être responsables de quelques douleurs de type courbatures qui cèdent avec la prise de paracétamol (avec contrôle de la température avant).

Les douleurs sont parfois spectaculaires par leur intensité, mais toujours bénignes et fugaces. Il ne faut en aucun cas stopper ces facteurs de croissance sans avis médical.

Pendant la période susceptible d'être à risque (entre le 8ème et le 12ème jour après la cure), éviter de fréquenter les lieux publics ou d'être en contact avec des personnes malades (enfants en bas âge y compris).

• Les globules rouges ou hématies

Ils contiennent l'hémoglobine chargée de transporter l'oxygène nécessaire au bon fonctionnement des cellules.

La baisse des globules rouges (anémie) et donc de l'hémoglobine, se manifeste par une pâleur, une fatigue, un essoufflement à l'effort, voire des vertiges.

Dans certains cas (en fonction du chiffre de l'hémoglobine) et de la tolérance, une transfusion de globules rouges pourra vous être prescrite. Elle sera alors réalisée en hospitalisation de jour et ne contre-indique pas forcément la réalisation de la cure de chimiothérapie.

Un traitement par érythropoïétine peut vous être prescrit par le médecin (injection sous-cutanée) pour stimuler la fabrication des globules rouges.

• Les plaquettes

Elles interviennent dans la coagulation du sang. Leur baisse (thrombopénie) peut provoquer des saignements (gencives, nez, coupure...) ou des hématomes spontanés.

N'hésitez pas à signaler tout trouble de cet ordre à votre médecin qui sera peut-être amené, de manière préventive ou corrective, à prescrire une transfusion de plaquettes.

Lorsque le taux de plaquettes reste bas, éviter tout risque de coupure, préférer le rasoir électrique au rasoir mécanique, le bain de bouche au brossage des dents.

4. AUTRES EFFETS SECONDAIRES

De manière plus exceptionnelle, la chimiothérapie peut provoquer :

Une conjonctivite qui fera l'objet d'une prescription de collyre par le médecin.

L'apparition d'oedèmes au niveau des membres inférieurs (pour certains produits de chimiothérapie). Dans ce cas, et de manière préventive, un veinotonique vous sera prescrit par le médecin pendant la durée de votre traitement.

D'autres troubles, plus exceptionnels dans leur survenue, ou très spécifiques d'un produit, peuvent être décrits. Ils vous seront expliqués par le médecin.

Le risque allergique avec la chimiothérapie comme avec tout autre médicament ne peut jamais être totalement écarté et les corticoïdes présents dans la prémédication qui est administrée en début de traitement permet de réduire ce risque.

• La sexualité

Votre sexualité peut être modifiée par différents facteurs psychologiques (réactions émotionnelles liées à la maladie et aux traitements chirurgicaux ou médicaux) et physiques (fatigue, modifications hormonales liées aux traitements).

Une contraception efficace est indispensable pendant toute la durée du traitement par chimiothérapie. D'autant plus que les cycles peuvent être très perturbés. L'arrêt des règles, chez les jeunes femmes, est la plupart du temps transitoire. Après 40 - 45 ans, l'arrêt peut être définitif.

Chez la femme, des prélèvements d'ovocytes peuvent être réalisés sous anesthésie locale ou générale à l'exception des cancers hormono-dépendants.

Chez l'homme, le recueil de sperme peut être envisagé avant tout traitement par chimiothérapie pour une procréation ultérieure. Ce prélèvement est organisé par le médecin et se déroule au CECOS à Lyon.

Parlez-en avec le médecin.

Savez-vous que ?

Il existe une association dans le service :

Association Pour la Recherche en Oncologie et en Infectiologie (APRIO) dont le but est la recherche en cancérologie, la formation continue médicale et du personnel soignant, l'acquisition de matériels techniques en cancérologie, l'amélioration de l'accueil des malades.

Elle est habilitée à recevoir des dons.

Les numéros de téléphone utiles

Service Oncologie-Hématologie : 04 74 45 43 53

**Secrétariat du 3C (Centre de Coordination en Cancérologie) :
04 74 45 43 38**

- Secrétariat du Docteur ARNAUD-COFFIN : 04 74 45 43 38
- Secrétariat du Docteur BEYNEL : 04 74 45 40 30
- Secrétariat du Docteur BRAUD : 04 74 45 40 30
- Secrétariat du Docteur DUPIRE : 04 74 45 43 38
- Secrétariat du Docteur NOEL : 04 74 45 43 38
- Secrétariat du Docteur ORFEUVRE : 04 74 45 43 38
- Secrétariat du Docteur PERRIN : 04 74 45 43 38
- Secrétariat du Docteur PILLON : 04 74 45 43 27
- Secrétariat du Docteur PROST : 04 74 45 43 49
- Secrétariat du Docteur RAICHON-PATRU : 04 74 45 43 38



Notes :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

CONTACT

Centre Hospitalier de Bourg en
Bresse

Bâtiment TEMPO

900, route de Paris

BP 401

01012 Bourg en Bresse cedex

📞 Téléphone : 04 74 45 43 38

